

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 SEPTEMBRE 2024.

Présents : Daniel Bancel, Michel Certhoux, Stéphane Ségala, Erwan Leconte.

Excusés : Corinne Donnet (pouvoir à Erwan Leconte), Violaine Debelle (pouvoir à Michel Certhoux), Élie Bellenger (pouvoir à Yves Segond).

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 24 juin 2024.
- Délibérations :
 - Avis de la commune sur le PLUI du Grand Figeac adopté le 25/06/2024.
 - Adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale CGFPT46
 - Annulation d'une délibération instituant des exonérations de taxe foncière
- Information :
 - Rapport annuel 2023 du Syndicat de la Pescalerie sur le prix et la qualité de l'eau
- Dossiers en cours :
 - Aménagement des espaces publics : synthèse de l'enquête auprès des habitants
 - Transition énergétique
- Demandes de subventions :
 - AFM Téléthon
 - ALCOLOT-CH de Cahors (achat d'une baignoire)
- Questions diverses :
 - Bilan des animations de l'été 2024
 - Problèmes rencontrés pendant l'été 2024
 - OLD : Obligation Légale de Débroussaillage

• Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 24 juin 2024.
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

• **Délibérations** :

- **Avis de la commune sur le PLUI du Grand Figeac adopté le 25/06/2024.**
-

Erwan Leconte fait observer que le courrier du Grand Figeac daté de début juillet 2024 aurait peut être diffusé à l'équipe municipale dès réception. Il regrette ce manque de communication interne.

Le Maire fait observer que l'équipe municipale a été sollicitée pour de nombreuses réunions de travail sur le PLUI en 2024 : pour le diagnostic territorial, pour l'application à la commune des principes intercommunaux, pour définir, hiérarchiser les groupements bâtis, les zones agricoles, les espaces naturels et assurer leur préservation et leur mise en valeur.

Si on ne peut nier l'intérêt d'une réunion supplémentaire, la période estivale n'était pas spécialement propice.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal donne un avis favorable au PLUI adopté par le Grand Figeac le 25/06 /2024, par 6 pour, 1 abstention, 1 contre.

- **Adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale**

Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'adhésion à la convention de participation « prévoyance » et au contrat collectif proposés par le CDG46.

Cette adhésion permettra aux agents qui le souhaitent de souscrire une couverture en prévoyance en bénéficiant d'une participation de la commune .

La délibération ne pouvant être prise qu'après la tenue du CTP du CDG 46 elle sera présentée au CM de décembre.

Le conseil municipal à l'unanimité exprime son intérêt pour cette convention.

- **Annulation d'une délibération instituant des exonérations de taxe foncière**

La Préfecture nous a demandé précédemment de prendre une délibération pour instituer cette exonération.

Aujourd'hui, la Préfecture nous demande l'inverse : prendre une délibération pour annuler cette instauration en objectant qu'elle est de la compétence du Grand Figeac.

Annulation votée à l'unanimité.

• **Information :**

- **Rapport annuel 2023 du Syndicat de la Pescalerie sur le prix et la qualité de l'eau.**

Rien de particulier à noter sur ce rapport si ce n'est une baisse sensible de la consommation d'eau entre 2022 et 2023 de l'ordre de -6%, soit une baisse de prélèvement dans la ressource de 15930 m3.

Le document est-il consultable en Mairie.

• **Dossiers en cours :**

- **Aménagement des espaces publics** : synthèse de l'enquête auprès des habitants

14 sauliacois ont répondu à l'enquête en ligne diffusée en juin. L'adhésion au projet est unanime, avec quelques idées et propositions d'usage de la future halle assez variées.

Erwan Leconte va réaliser une synthèse des principales tendances et propositions de cette enquête, base du travail lors d'une prochaine réunion programmée le jeudi 10 octobre.

Cette synthèse sera diffusée aux habitants.

Le Maire se charge de demander à Edouard Segalen la trame d'une fiche-programme permettant de solliciter la maîtrise d'œuvre.

- **Transition :**

Le paiement de la prestation du bilan carbone à Figeac Transition a été réalisé courant septembre.

Pour la subvention accordée à l'association « Les Lucioles », cette dernière doit en faire la demande pour la percevoir.

• **Demandes de subventions :**

- AFM Téléthon

- ALGOLOT-CH (hôpital de Cahors) : achat d'une baignoire

Demandes de subventions difficiles à qualifier et à traiter, non pas par désintérêt, mais sauf exception justifiée la municipalité accorde une aide aux associations dès lors que l'action va au service des Sauliacois.

Il ne sera pas donné de suite à ces demandes.

- **Questions diverses :**

- **Bilan de animations de l'été 2024**

Bilan plutôt favorable, avec des fréquentations aléatoires en fonctions des activités.

Pour l'année prochaine, il est évoqué : d'intensifier la communication (affichage permanent, infos dans les boîtes aux lettres, mail et site web communal) et de proposer des inscriptions obligatoires lorsqu'il y a présence d'un intervenant extérieur.

- **Problèmes rencontrés pendant l'été**

○ Yves Segond évoque le manque de toilettes au niveau des aires d'embarquement et débarquement des canoës. Quelques solutions sont envisagées : le Maire contactera le syndicat du bassin Célé Lot Médian , ainsi que le Département pour l'aire du Liauzu. Erwan Leconte se rapproche des loueurs de canoë (Kalapca et Nature & Loisirs).

○ Mauvais usage des poubelles (tri et résiduel) : Yves Segond et Michel Certhoux remontent ces problèmes, récurrents chaque année. La solution envisagée serait de refaire des affiches avec infos détaillées et plans, ainsi qu'incitation au civisme.

○ Sanitaires de l'aire de repos :

Stéphane Ségala fait la présentation des problèmes majeurs :

-la fosse septique a-telle une capacité suffisante ?

-les problèmes d'usage ne sont à exclure après le constat d'une obstruction par des graisses du filtre à sable en amont de la fosse septique

Une pièce de la chasse d'eau était cassée ayant gelé en hiver ce qui a entraîné la fermeture du WC aucun fournisseur ne l'ayant en stock.

—
Le Maire propose de solliciter le président du syndicat du bassin Célé Lot Médian pour déterminer les responsabilités dans cette situation de ce qui revient au maître d'ouvrage, au maître oeuvre , aux entreprises pour mettre à niveau cet équipement avant la période estivale 2025.

- « OLD » - obligation légale de débroussaillage.

Lors d'une réunion des maires du Grand Figeac provoquée par Madame la préfète, l'information a été donnée d'une nouvelle directive européenne

renforçant la responsabilité de la commune en cas de non-entretien par les habitants. Une nouvelle action d'information et d'incitation plus persuasive devra être réalisée.

- Compteur d'eau à Cuzals :
Stéphane Ségala rapporte la demande faite par les agriculteurs de l'AFP de Cuzals pour pouvoir utiliser le compteur d'eau communal, récemment changé d'ailleurs. Une convention sera proposée pour formaliser cet usage.
- Voirie :
 - La préparation pour le PATA (point à temps automatique) a été réalisée, le goudronnage est à venir.
Sur ces routes préparées, Erwan Leconte fait remarquer qu'il reste l'herbe qui pousse au milieu. Ces pousses doivent être retirées par les gens de la commune, car ce point ne figure pas dans les attributions (autorisations) du personnel du Grand Figeac.
 - La commande de l'élagage pour le chemin des pompiers sous le Mas de Nadal est en cours.
 - Problème d'écoulement du sentier descendant à la plage, ce qui forme un tas de castine sur la route de la Vallée. Pour régler ça, il s'agirait de faire une coupure en amont sous la maison Lapergue, et aussi dans la descente pour limiter l'afflux de toute l'eau en contrebas.

La séance est levée à 23h30.